

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

Vu le règlement n°2022/2023 de la commission du 23 décembre 2022 relatif à l'application des articles 123 et 124 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de secours.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L322-2 et L322-3.

Vu la délibération n°3 du 29 juin 2022 portant sur le centre de ressources en cybersécurité et sur le dispositif d'aide à la cybersécurité.

Vu la délibération n°13 du 15 février 2024 relative à l'évaluation du dispositif d'aide à la cybersécurité.

Vu la convention relative à la mise en œuvre du SROCI concernant le dispositif d'aide à la cybersécurité.

Vu la demande d'aide en cybersécurité déposée par l'entreprise BAT'INNOV le 29 décembre 2024.

Vu l'avis émis de la commission mise en date du 26 mai 2025.

CONSIDÉRANT que la société justifie la mise en projet d'aide à la cybersécurité, le soutien d'urgence des solutions logicielles (firewall) et de mettre en place un hotline conseil afin de sécuriser l'ensemble de ses données.

CONSIDÉRANT que l'aide financière est soumise à l'obligation de 10 % des dépenses HT déduites de la facture, cette somme ne pouvant être supérieure à 20 000€ HT.

CONSIDÉRANT que le montant total des dépenses HT révisées est de 1 400€ HT ; en application du règlement, les modalités de versement sont les suivantes : 4 000€ + 70€.

DÉCISION

D'attribuer à l'entreprise BAT'INNOV, dont le siège est situé au 2 allée des champs - ZA LA Blaise - 87122 Bénévent, une aide financière d'un montant maximal de 70€.

De signer la convention de financement précitant les modalités de versement à intervenir avec l'entreprise BAT'INNOV, ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre.

D'inscrire ces dépenses sur les lignes prévues au budget principal de Limoges Métropole.

Fait à Limoges, le 21 JUIN 2025

Le Président de Limoges Métropole,
Guillaume DUBOIS
Guillaume DUBOIS

Accusé de réception : 21/06/2025 10:14
Document communiqué en vertu de l'article 10 de la loi n° 2018-1037 du 12 août 2018 relative à la transparence de la vie publique

DÉCISION

Décision de versement d'une aide à la cybersécurité BAT'INNOV

1 DOCUMENT - Publié le 24 Juillet 2025



26988.pdf
(.pdf, 88,9 Ko)

TÉLÉCHARGER